

N° 17 – SEPTEMBRE 2018

INFORMATIONS STATISTIQUES

LES HOSPITALISATIONS EN 2016

En 2016, 84 737 séjours hospitaliers¹ sont dénombrés dans les hôpitaux et les cliniques privées du canton de Genève. Les séjours de patients habitant dans le canton représentent 86 % des cas, les 14 % restants correspondent à des hospitalisations de patients résidant dans d'autres cantons ou à l'étranger. En raison de la proximité de la frontière et de la présence d'un hôpital universitaire sur son territoire, le canton de Genève affiche, en chiffres absolus, l'effectif le plus important d'hospitalisations de patients résidant à l'étranger : 5 882 cas.

Flux des cas d'hospitalisation, en 2016 (1)		Canton de Genève	
Chiffres annuels		Cas	
		Effectif	En %
Cas d'hospitalisation dans les établissements de Genève			
		84 737	100,0
Patients résidant dans le canton de Genève		73 150	86,3
Patients résidant dans un autre canton		5 705	6,7
dont Vaud		3 327	3,9
dont Valais		1 041	1,2
dont Neuchâtel		493	0,6
Patients résidant à l'étranger		5 882	6,9
France		5 022	5,9
Autres pays		860	1,0
Cas d'hospitalisation de patients résidant à Genève			
		76 894	100,0
Patients traités dans le canton		73 150	95,1
Patients traités dans un autre canton		3 744	4,9

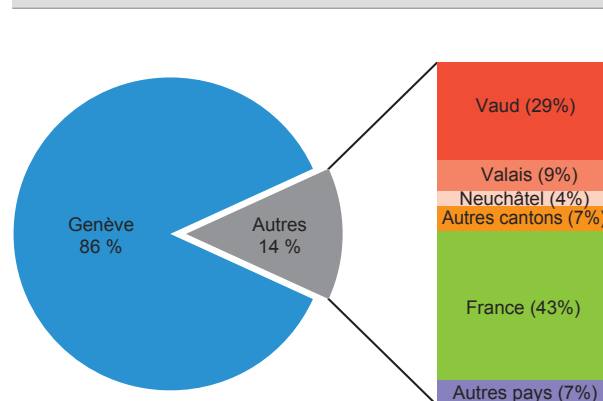
(1) Cas d'hospitalisation sortis durant l'année ainsi que ceux dont le traitement se poursuit au-delà du 31 décembre.

Source : OFS - Statistique médicale des hôpitaux

La majorité de ces patients résident en France. Un tiers sont de nationalité française et un tiers de nationalité suisse. Le canton de Bâle-Ville suit avec 4 296 cas.

Les résidents genevois groupent 76 894 cas d'hospitalisation. Dans 95 % des cas, ils ont été hospitalisés dans le canton. Le solde représente les séjours hors canton : dans trois quarts des cas, ils se passent dans le canton de Vaud et dans un cas sur dix dans un établissement valaisan².

Répartition des cas d'hospitalisation dans les hôpitaux et cliniques du canton, selon le domicile du patient, en 2016 (1)



(1) Cas d'hospitalisation sortis durant l'année ainsi que ceux dont le traitement se poursuit au-delà du 31 décembre.

Source : OFS - Statistique médicale des hôpitaux

¹ Un séjour hospitalier correspond à un cas d'hospitalisation. Une personne hospitalisée à plusieurs reprises est comptabilisée comme autant de cas.

² La clinique genevoise de Montana est ici considérée comme un établissement genevois. Voir *Source de données et méthodologie*.

Parmi les 84 737 cas traités dans les établissements genevois en 2016, 2 040 séjours ont débuté avant le 1^{er} janvier et 2 055 ne s'étaient pas encore conclus le 31 décembre.

Dans la suite de l'analyse, seuls les séjours qui se sont terminés durant l'année 2016 sont pris en compte, car l'information sur ces cas est complète (82 666 cas). Par ailleurs, sont exclus les cas de bébés nés dans les hôpitaux ou les cliniques sans problèmes de santé et n'ayant pas nécessité de soins particuliers³ (5 159 cas) résultant de 6 067 cas d'hospitalisations de femmes dues aux grossesses et aux accouchements⁴. Au final, 77 507 cas sont pris en compte.

Parmi les 77 507 cas d'hospitalisation retenus, 84,1 % ont été effectués en tant que séjours de soins aigus et les 15,9 % restants en tant que séjours dans les hôpitaux et cliniques spécialisés en psychiatrie ou en réadaptation et gériatrie.

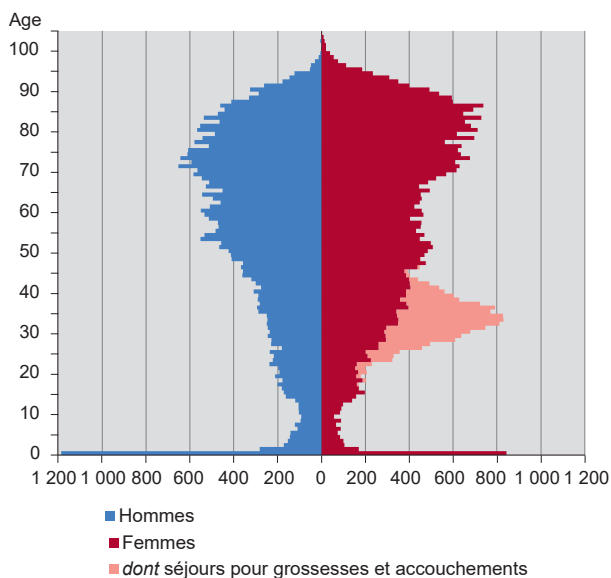
133 HOSPITALISATIONS POUR 1 000 HABITANTS

Les cas d'hospitalisation concernent majoritairement des femmes (56,3 %). Cela est vrai en particulier entre 25 et 39 ans, âges auxquels, pour les femmes, une hospitalisation sur deux se fait dans le cadre d'une grossesse ou d'un accouchement, et après 70 ans.

Cas d'hospitalisation selon le sexe, par âge du patient, en 2016 (1)

Chiffres annuels

Canton de Genève



(1) Cas d'hospitalisation sortis dans l'année. Nouveau-nés sans problèmes de santé non compris.

Source : OFS - Statistique médicale des hôpitaux

En 2016, à Genève, le taux d'hospitalisation – rapport entre le nombre de cas d'hospitalisation et la population résidente – s'établit à 133 cas pour 1 000 habitants. Si dans l'ensemble

³ Groupes SwissDRG « P66D » et « P67D ».

⁴ Chapitre 15 « grossesses, accouchements et puerpéralité » de la CIM-10-GM (voir *Source de données et méthodologie*) attribué comme diagnostic principal ou secondaire.

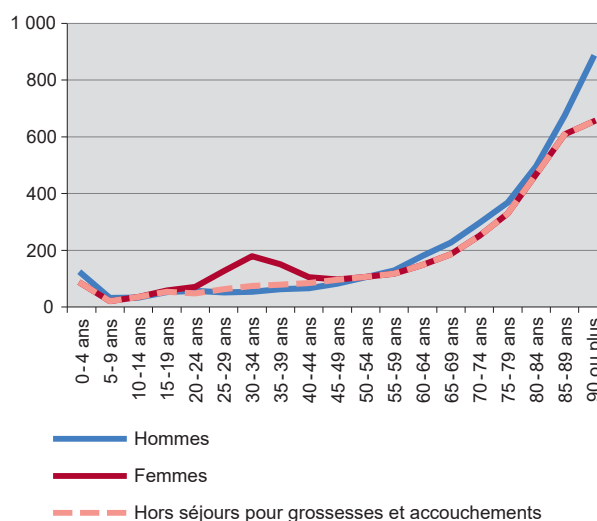
le taux est plus élevé pour les femmes (149 cas pour 1 000 habitantes) – hors grossesses et accouchements, il atteint 129 cas pour 1 000 habitantes –, que pour les hommes (117 cas pour 1 000 habitants), des différences apparaissent selon l'âge.

Parmi les enfants de moins de 10 ans, le taux d'hospitalisation est plus élevé pour les garçons que pour les filles. Entre 20 et 45 ans, période de fécondité, le taux est nettement plus élevé pour les femmes. Hors grossesses et accouchements, leur taux baisse sensiblement et s'approche de celui des hommes. Parmi les personnes âgées de plus de 70 ans, bien que les femmes soient plus nombreuses que les hommes à être hospitalisées, leur taux d'hospitalisation est inférieur car elles sont surreprésentées dans ce groupe d'âges de la population (59 %).

Cas d'hospitalisation selon le sexe, par groupe d'âges, en 2016 (1)

Taux pour 1000 habitants

Canton de Genève



(1) Cas d'hospitalisation de patients domiciliés dans le canton, sortis dans l'année. Nouveau-nés sans problèmes de santé et séjours hors canton de patients domiciliés dans le canton non compris.

Source : OFS - Statistique médicale des hôpitaux

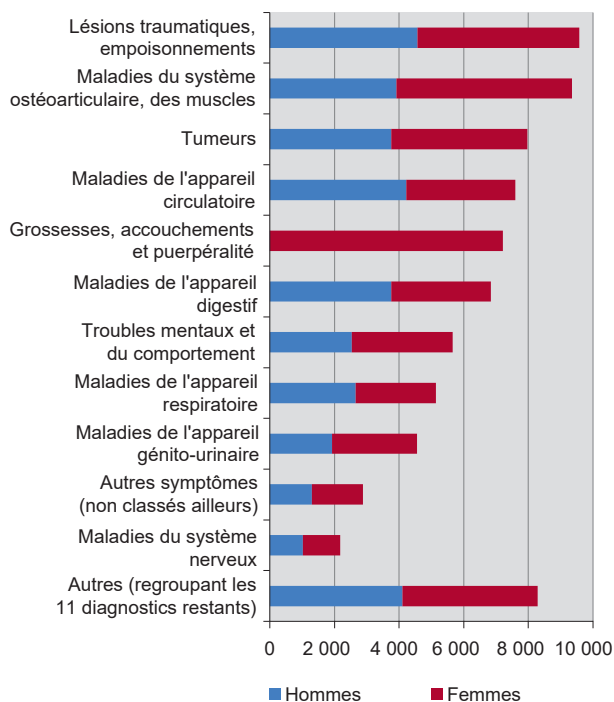
LE PLUS SOUVENT À L'HÔPITAL POUR DES LÉSIONS TRAUMATIQUES

Les *maladies du système ostéo-articulaire et des muscles* (p. ex : arthrose, problèmes articulaires et dorsaux) sont parmi les causes d'hospitalisation les plus fréquentes : elles représentent 12,6 % des hospitalisations. Viennent ensuite les *lésions traumatiques* (12,3 %), telles que les *fractures* (p. ex : bras et jambes, pour les plus jeunes, ou col du fémur pour les personnes âgées) ou les *traumatismes cranio-cérébraux* (p. ex : commotions cérébrales). Pour 10 % des cas d'hospitalisation, les diagnostics principaux correspondent à des *tumeurs* ou à des *maladies de l'appareil circulatoire* et 9,5 % des cas sont liés à des *grossesses ou des accouchements*.

En excluant de l'analyse ces derniers cas qui ne concernent que les femmes, des différences apparaissent néanmoins selon le sexe. C'est le cas pour les *maladies du système ostéo-articulaire et des muscles* qui concernent 11,8 % des cas d'hospitalisation des hommes et 15,1 % des femmes, des *maladies de l'appareil circulatoire* (12,7 % des hommes,

9,4 % des femmes), des *maladies de l'appareil digestif* (11,3 % des hommes, 8,6 % des femmes) et des *maladies de l'appareil génito-urinaire* (5,8 % des hommes, 7,4 % des femmes).

Diagnosics principaux selon le sexe du patient, en 2016 (1) (2)
Chiffres annuels Canton de Genève



(1) Cas d'hospitalisation sortis dans l'année. Sont exclus 220 séjours pour lesquels aucun diagnostic principal n'est attribué, ainsi que les nouveau-nés sans problèmes de santé.

(2) Par chapitre de la CIM-10-GM.

Source : OFS - Statistique médicale des hôpitaux

Les diagnostics principaux des cas d'hospitalisation se différencient également selon l'âge des patients. Jusqu'à 10 ans, pour les filles comme pour les garçons, près d'un quart des hospitalisations sont dus à des *maladies de l'appareil respiratoire* (infection des amygdales notamment) et un autre quart aux *lésions traumatiques*. Ces dernières diminuent avec l'âge parmi les femmes, alors qu'elles restent une des causes d'hospitalisation les plus fréquentes pour les hommes jusqu'à l'âge de 45 ans.

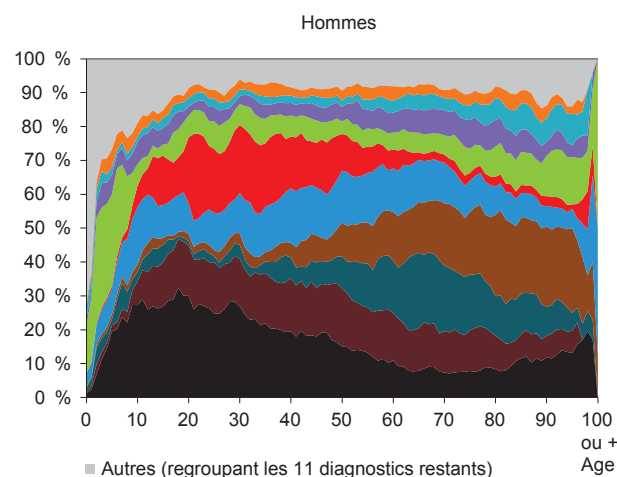
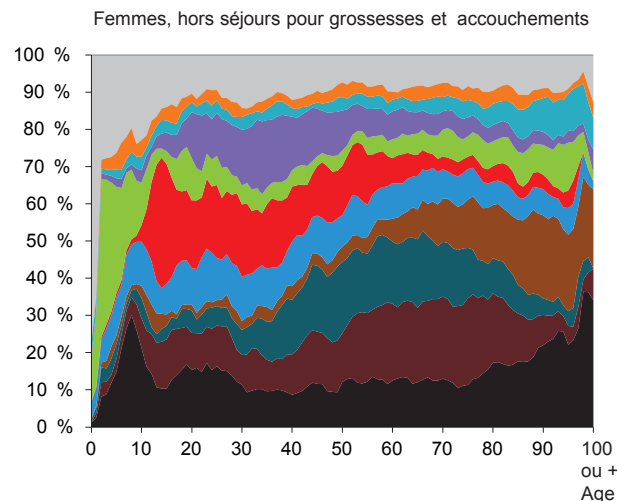
Entre 10 et 40 ans, en excluant les cas de *grossesses et accouchements*, les *troubles mentaux et du comportement* sont les cas d'hospitalisation les plus fréquents parmi les femmes (environ 20 %). Pour les hommes, ces troubles arrivent en deuxième position, précédés par les *lésions traumatiques*.

Entre 40 et 65 ans, les *tumeurs* sont des causes fréquentes d'hospitalisation pour les femmes, mais aussi pour les hommes à partir de 55 ans. Les cas d'hospitalisation liés à des *maladies du système ostéo-articulaire et des muscles* pour les femmes et à des *maladies de l'appareil digestif* pour les hommes sont également nombreuses.

Pour les femmes, les *maladies de l'appareil circulatoire* et les *maladies du système ostéo-articulaire et des muscles* caractérisent le troisième âge. Pour les hommes, on assiste à une forte progression des *maladies de l'appareil*

circulatoire à partir de 65 ans. Moins marquée pour les femmes, cette cause d'hospitalisation se manifeste clairement à partir de 75 ans.

Diagnosics principaux selon l'âge et le sexe du patient, en 2016 (1) (2)
Chiffres annuels Canton de Genève



- Autres (regroupant les 11 diagnostics restants)
- Maladies du système nerveux
- Autres symptômes non classés ailleurs
- Maladies de l'appareil génito-urinaire
- Maladies de l'appareil respiratoire
- Troubles mentaux et du comportement
- Maladies de l'appareil digestif
- Maladies de l'appareil circulatoire
- Tumeurs
- Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles
- Lésions traumatiques, empoisonnements

(1) Cas d'hospitalisation sortis dans l'année. Sont exclus 220 séjours pour lesquels aucun diagnostic principal n'est attribué, ainsi que les nouveau-nés sans problèmes de santé.

(2) Par chapitre de la CIM-10-GM. Moyennes mobiles sur trois ans.

Source: OFS - Statistique médicale des hôpitaux

Enfin, aux âges très avancés, les patientes et les patients sont le plus souvent hospitalisés pour des *lésions traumatiques*, fracture du col du fémur notamment.

CAS LES PLUS COMPLEXES EN PROVENANCE D'AUTRES CANTONS

Depuis 2012, l'ensemble des hôpitaux et cliniques suisses facturent leurs séjours selon des groupes de pathologie appelés SwissDRG. En fonction notamment des diagnostics ayant justifié l'hospitalisation et des traitements dispensés durant le séjour, chaque cas est attribué à l'une des quelques 1 000 catégories SwissDRG. Sur la base de cette catégorie, à chaque cas est associé un poids relatif des coûts (ou *costweight*). Ce dernier décrit l'investissement en soins pour le groupe de patients de la catégorie SwissDRG sous revue et, en principe, il est recalculé chaque année avec les données actualisées des coûts par cas récoltées par SwissDRG SA auprès d'une partie des hôpitaux suisses.

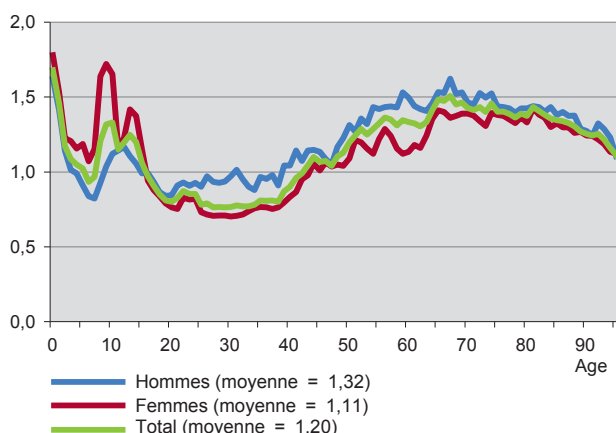
Le poids relatif des coûts indique le rapport entre le coût moyen de la catégorie SwissDRG en question et le coût moyen de l'ensemble des cas en Suisse. L'écart par rapport à 1,0, vers le haut ou vers le bas, indique un degré de complexité supérieur ou inférieur par rapport au cas moyen. L'indice de complexité des cas d'hospitalisation utilisé dans cette analyse est pondéré pour tenir compte des séjours dont la durée est inférieure ou supérieure à la durée attendue.

Le système des forfaits par cas SwissDRG s'applique uniquement aux patients ayant reçu des prestations hospitalières en soins aigus. En 2016, dans le canton, 65 024 cas ont été recensés.

L'indice de complexité des 65 024 cas de soins aigus traités dans le canton de Genève en 2016 est de 1,20. Les hommes affichent un indice de complexité moyen plus élevé (1,32) que les femmes (1,11). Des diagnostics et des traitements

Indice de complexité des cas selon le sexe, par âge du patient, en 2016 (1) (2)

Chiffres annuels Canton de Genève



(1) Cas de soins aigus, sortis durant l'année. Nouveau-nés sans problèmes de santé exclus.

(2) Moyennes mobiles sur trois ans.

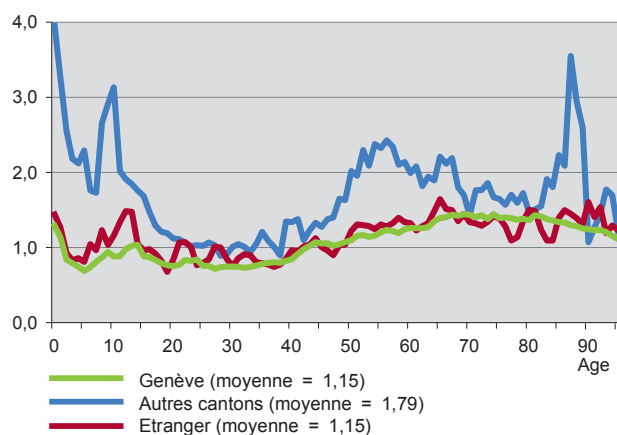
Source: OCSTAT / OFS - Statistique médicale des hôpitaux

plus simples qu'aux autres âges étant associés aux séjours hospitaliers des personnes âgées de 20 à 45 ans, l'indice est plus bas pour cette tranche d'âges qu'entre 0 et 15 ans, ainsi qu'au-delà de 50 ans. Dans le cadre de la coordination à l'échelle nationale de la médecine hautement spécialisée, des mandats spécifiques sont attribués à certains hôpitaux, et en particulier aux hôpitaux universitaires. Les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) traitent particulièrement des cas complexes dans les domaines de la pédiatrie et de la chirurgie, telles que des opérations du système cardiovasculaire, du système hématique et lymphatique, du système nerveux ou du système digestif. Ainsi, parmi les patients résidant dans d'autres cantons, les cas pris en charge en pédiatrie et en chirurgie sont surreprésentés.

Dans leur ensemble, les 4 927 cas de patients traités dans le canton mais résidant dans un autre canton ont logiquement une complexité moyenne supérieure (1,79), alors que la complexité des cas de patients domiciliés dans le canton de Genève (55 012 cas) ou à l'étranger (5 085 cas) est inférieure (1,15 dans les deux cas).

Indice de complexité des cas selon le domicile, par âge du patient, en 2016 (1) (2)

Chiffres annuels Canton de Genève



(1) Cas de soins aigus, sortis durant l'année. Nouveau-nés sans problèmes de santé exclus.

(2) Moyennes mobiles sur trois ans.

Source: OCSTAT / OFS - Statistique médicale des hôpitaux

SOURCE DE DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Les données relatives aux hospitalisations proviennent de la *statistique médicale des hôpitaux*, établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) est responsable du relevé pour le canton de Genève.

Les établissements entrant dans le champ de la statistique à Genève sont, d'une part, les établissements publics médicaux (EPM) – composés des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG-soins aigus, HUG-soins psychiatriques, HUG-soins subaigus et continus) et des cliniques genevoises de Joli-Mont et Montana – et, d'autre part, les cliniques privées et les maisons de naissance.

Seuls les séjours des patients qui reçoivent des soins intra-muros (durée d'hospitalisation de plus de 24 heures) sont recensés. La statistique médicale des hôpitaux délivre des informations socio-démographiques sur les patients telles que l'âge, le sexe ou le lieu de résidence, ainsi que des données relatives au séjour telles que le mode d'admission ou le séjour après la sortie. Les informations médicales constituées des diagnostics posés et des traitements effectués sont également enregistrées. Pour saisir ces informations, deux classifications médicales sont utilisées : d'une part, la classification internationale des maladies (CIM-10-GM) pour les diagnostics et, d'autre part, la classification suisse des interventions chirurgicales (CHOP) pour les traitements.

L'indice de complexité des cas figurant dans la présente publication est calculé via le formulaire électronique mis à disposition par SwissDRG SA (version « SwissDRG 5.0 Version de Tarification (2016/2016) » de l'*Online Batchgrouper SwissDRG*, accessible à l'adresse suivante : <https://www.swissdrg.org/fr/somatique-aigue/grouper>).

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information peuvent être consultés sur le site Internet :

http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=14_02